

# Le Sapoitier - 60B

Champagnole Nozeroy Jura



Pont à Champagnole ( © Jura Tourisme)



**Idéal pour l'initiation au VTT, mêlant sous-bois et prairies, « Le Sapoitier » est un parcours au départ de Champagnole, ville porte du Parc naturel régional du Haut-Jura.**

**Suivre le balisage n°60 bleu**

## Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h

Longueur : 8.1 km

Dénivelé positif : 190 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Naturel

# Itinéraire

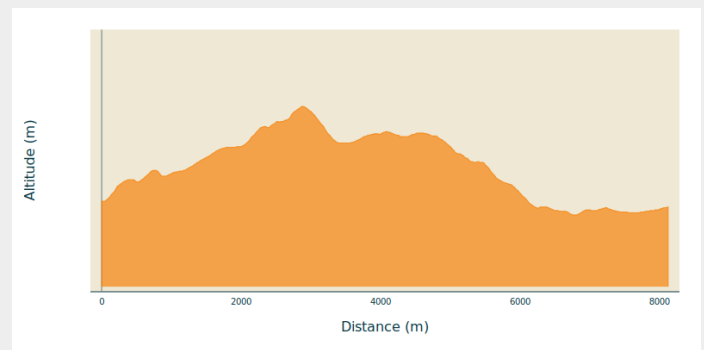
**Départ** : Champagnole

**Arrivée** : Champagnole

**Balisage** : 🚲 Boucle VTT

**Communes** : 1. Champagnole  
2. Sapois

## Profil altimétrique



Altitude min 555 m Altitude max 706 m

L'itinéraire fait une boucle dans la forêt communale de Champagnole en passant par le village de Sapois. Là, il est possible d'emprunter le circuit VTT n°62 qui va à la découverte de l'exceptionnelle vallée de l'Ain entre Champagnole et Sirod. Les eaux vives de la rivière se fauillent entre les rochers, puis se perdent dans les profondeurs pour réapparaître plus loin, toujours aussi sauvages : un spectacle à ne pas manquer.

A noter toutefois que ce passage rallonge le parcours d'environ 10km.

# Sur votre route...



# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vigneron, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

## **Comment venir ?**

### Accès routier

Dans Champagnole, suivre la D84 en direction de la zone artisanale

### Parking conseillé

Parking en face de la Zone artisanale (route de Sapois) à Champagnole

**i Lieux de renseignement**

**Maison du Tourisme Champagnole  
Nozeroy Jura**

3 rue Victor Bérard, 39300  
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>

